3e. ANNÉE, No. 12. MANITOBA. SAMEDI, 16 AOUT, 1873.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les bureaux du MÉTIS sont situés à Winnipeg, sur la rue du Bureau de Poste, à côté de la résidence de M. McDermot, dans la bâtisse occupée par le *Manitoban*.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40

WINNIPEG, SAMEDI, 16 AOUT, 1873.

TERRES DANS LES LIMITES DE L'ETABLISSEMENT.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le fait de prendre, en s'y établissant ou de toute autre manière, des terres inoccupées dans les Limites de l'Etablissement, soit sur la Rivière Rouge ou sur la Rivière Assiniboine, sans avoir préalablement obtenu la permission de ce Département, ne sera pas reconnu par le Gouvernement comme donnant un droit exclusif d'établissement (homestead) ou de préemption, et toute personne est par le présent requis de se conduire en conséquence.

Par ordre,

J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

Bureau des Terres de la Puissance, 21 Mars, 1873.

ETAL DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE.

SAUCISSES.

M. MAXIME ROCAN prend la liberté d'informer les citoyens de Winnipeg et des environs qu'il vient d'ouvrir un ETAL DE BOUCHERIE vis-à-vis la Pharmacie du Dr. Bird, WINNIPEG, où l'on trouvera constamment du BOEUF, ROSBIF, BIFTECK, &c., de première qualité, des VIANDES DE PORC FRAIS, LARD SALÉ, SAUCISSES, &c., &c.

Prix modérés.

M. ROCAN sollicite respectueusement l'encouragement du public.

Winnipeg, 18 Juillet, 1872.

Important pour les Cultivateurs et autres.

Le soussigné aura toujours en magasin durant cette saison toutes les espèces d'instruments d'agriculture en usage dans le pays, tels que

MOULINS A BATTRE,

MOISSONNEURS AVEC RATEAU,

RATEAUX SULKY pour GHEVAL, &c.

Il prendra des commandes pour des MACHINES PORTABLES A VAPEUR du pouvoir de deux chevaux et audelà, et pour tout espèce de

MACHINES POUR MOULINS A SCIE ET A FARINE,

De la meilleure qualité et renfermant les dernières améliorations.

D. U. CAMPBELL,

Agent pour les Usines de Joseph Hall OSHAWA, ONTARIO.

P.S.—Laissez vos ordres à mon adresse à la Pointe Douglas.

Winnipeg, 15 Juin, 1872. 1a

Wm. Chambers

WINNIPEG.

ARMURIER ET FABRICANT DE FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, &c.

Négociant en Carabines se chargeant par la culasse, en Revolvers, cartouches, &c., et autres articles de SPORT.

Poudre de chasse, plomb, capsules, cannes de pêche à vendre au plus bas prix.

Réparations faites sous le plus court délai et du mieux possible.

Winnipeg, 1 Juin, 1872. 1a

Printemps et Ete, 1873.

A. G. B. BANNATYNE,

GRANDE RUE, WINNIPEG,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.

A en mains et doit recevoir par les premiers bateaux un assortiment choisi et des plus considérables qui aient jamais été importés dans cette Province, consistant en quantités variées de

MARCHANDISES SECHES,

OBJETS DE FANTAISIE,

EPICERIES DE TOUTES SORTES,

VINS ET LIQUEURS,

BIERE, AILES ET PORTER en bouteilles

CIGARES ET TABAC,

DRAPS CANADIENS ET ANGLAIS,

HARDES FAITES,

BOTTES, BOTTINES ET SOULIERS,

QUINCAILLERIE,

OUTILS de Charpentiers et Menuisiers.

BECHES, PELLES, FOURCHES, HOUES,

&c., &c., &c.

Un assortiment considérable et choisi de

FAIENCERIE ET VERRERIE.

ACHETE ET VEND

FARINE ET PROVISIONS, PEMICAN, ROBES ET PEAUX.

LOTS DE VILLE A VENDRE.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné à TOUTES PERSONNES réclamant, en vertu de la Section 32 de l'Acte de Manitoba, des TITRES pour les TERRES situées dans la Partie de l'Etablissement qui se trouve sur la Rivière Rouge et la Rivière Assiniboine, qu'elles peuvent actuellement s'adresser à l'Honorable Secrétaire d'Etat pour obtenir des PATENTES pour telles Terres.

Telle APPLICATION doit être accompagnée d'un état assermenté par la personne requérant telle PATENTE, décrivant la situation et la condition du LOT, et énonçant les particularités en vertu desquelles la Patente est réclamée; et doit être envoyée sous enveloppe au soussigné.

J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpentage des Terres de la Puissance, Winnipeg, 19 Mars, 1873.

ARRIVÉ PAR LE SELKIRK.

MARCHANDISES de PRINTEMPS et D'ETE

DE TOUTES SORTES.

Assortiment complet dans chaque Département

AU

MAGASIN DE WM. DREVER.

MARCHANDISES SECHES,

EPICERIES,

HARDES FAITES,

CHAPEAU,

CHAUSSURES DE TOUS GENRES,

VAISSELLES,

VERRERIE.

A grand marché pour argent comptant

RUE DREVER—EN FACE DU BUREAU DU *LIBERAL*.

Arpentages des Terres

DE LA

PUISSANCE.

ATTENDU qu'il résulte de graves inconvénients de ce que des ordres sont présentés de la part de Députés-Arpenteurs employés dans l'arpentage des Terres de la Puissance, pour certaines sommes d'argent en paiement de gages et autres comptes, nonobstant un avis public préalable annonçant que ces ordres ne seraient pas reconnus, toutes personnes sont par le présent requises de prendre avis que NUL TEL ORDRE ne sera désormais accepté ou payé à ce Bureau.

J. S. DENNIS,
Arpenteur-Général.

Bureau des Arpentages, —Terres de la Puissance, Winnipeg, 1 Mai, 1872.

JAMES STEWART,

PHARMACIEN,

RUE GARRY,

vis-à-vis l'Eglise Methodiste.

WINNIPEG.

DROGUES,

MEDECINES ET PARFUMERIES,

JOUETS ET ARTICLES DE GOUT,

ARTICLES DE TOILETTE EN GRANDE VARIÉTÉ.

Un soin spécial pour la préparation des prescriptions.

L'Eglise d'Allemagne a celle du Canada.

Voici la réponse de Mgr. l'Archevêque de Cologne, au nom de ses confrères, à la lettre de Mgr. l'Archevêque et des Evêques de la province de Québec, que nous trouvons publiée dans le *Nouveau-Monde*:

"*Illustrissime et Révérendissime Seigneur.*"

Le R. P. Supérieur du Séminaire des Missions de Paris m'a fait parvenir une exemplaire de la lettre magnifique, en date du 31 mai dernier, que Votre Excellence de concert avec les autres Révérendissimes Evêques de la province de Québec, a daigné adresser aux Archevêques et Evêques d'Allemagne et de Suisse. Je me suis hâté de traduire en langue allemande et de publier sur les journaux catholiques, cette preuve admirable de votre charité fraternelle et de cette unité catholique qui embrasse le monde entier, et je l'ai communiquée à tous mes confrères et au peuple fidèle.

Nous en avons été grandement consolés et encouragés, au milieu de graves tribulations que nous avons à souffrir. Pour ce témoignage de votre charité et de votre sympathie qui nous a été si agréable, je me fais un honneur, au nom de tous mes confrères à qui cette lettre a été adressée, de rendre de nombreuses et très-humbles actions de grâces à vous Révérendissime Seigneur, et à tous et chacun des Evêques vénérés qui ont apposé avec vous leurs signatures.

"Je vous prie ardemment de continuer à soutenir et à affermir, par vos bonnes prières, ceux à qui vous venez offrir des consolations si abondantes, afin que, dans la persécution et la tribulation qui nous entourent, en ce moment, nous puissions toujours connaître la voie droite que nous trace la volonté divine, et la suivre avec constance.

"Avec les sentiments de vénération et de charité fraternelle, je demeure dans les entrailles de Jésus-Christ,

"De Votre Excellence Révérendissime, le très humble confrère en Jésus Christ.

"(Signé,)

"✠ PAUL, Arch. de Cologne.

"Cologne, 30 juin, 1873.

"A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Archevêque de Québec.

"ALEXANDRE TASCHEREAU, Québec.

Un portrait du Saint-Pere.

La vie active que mène le Saint Père, qui reçoit tous les jours une foule de fidèles, dit assez qu'il est rétabli. On lui donne encore dix ans de pontificat.

Un des meilleurs peintres, M Gaillard, qui a déjà exécuté un magnifique portrait de Henri V, vient de terminer un portrait de Pie IX d'une vérité frappante. Sans nier l'action du temps, cette insigne larron qui ne respecte ni Rois ni Papes, l'artiste a su rendre cette figure merveilleuse, ce regard presque surnaturel de Pie IX. La dignité, la bonté, la force, la sainteté, les vicissitudes, la résignation et la glore, tout ce qu'on lit dans les traits du Pontife, y est rendu avec un très grand art.

En examinant le dessein, le Pape a dit à M. Gaillard:

—"Vous avez compris qu'il n'y a pas de crainte des hommes dans mes yeux. C'est bien"

—Les meubles du défunt Sir G. E. Cartier ont été vendus à l'encan le 13 août courant.

Production du charbon en Europe.

Voici, d'après les *Annales du Commerce*, le rendement des houillères de différents pays:

"l'Angleterre tient la corde avec un rendement d 109,146,397 T. La Prusse avec un rendement de 30,012,050 T. et les Etats-Unis avec un rendemennt de 38,514,000 T., damient seuls le pion à la Belgique, qui donne 13,000,000 T. La France donne 12,804,000 T. Les Pays Bas produisent 25,000 T., la Suisse 3,090, le Japon 25,000 et la Chine 1,800 seulement."

Ainsi, la France ne donne que la neuvième partie du rendement de l'Angleterre. Elle vient après la Prusse, les Etats Unis et Belgique.

Ce n'est pas que le sol de la France soit pauvre en gisements, mais l'industrie absorbe ses moyens d'action dans d'autres voies et elle ne songe à exploiter ses mines que dans les moments de crise; encore engouffre-t-elle alors ses capitaux dans des entreprises qui n'ont point toujours une base bien solidement établie.

En France, plus qu'ailleurs, le proverbe: *Nul n'est prophète en son pays*, est vrai dans son entier. On croit aux minerais de Villenar ou autres lieux hors de notre vue et de notre contrôle; on se rit des appels faits pour des entreprises sérieuses et honnêtes. Nous nous souvenons d'une Société de *recherches des mines*, qui était lancée par une réunion d'hommes honnêtes et pratiques. Que sont devenus les projets de ces honorables ingénieurs? Quel accueil a reçu cet appel, fait sans bruit et sans apparat? Où vont les meilleures choses.

HORRIBLE.—Voici les details horribles qui nous sont parvenus sur la mort d'un célèbre aeronaute, M. Lamontagne, d'origine canadienne:

"C'était à Ionia (Michigan), le 4 juillet, anniversaire de la proclamation de l'Indépendance des Etats-Unis. A trois heures et demie de l'après-midi, M. Lamontagne prenait place dans la nacelle d'un ballon—non un ballon de soie comme on les fait d'ordinaire—mais un ballon de papier, un espèce de montgolfière, et s'elevait rapidement aux acclamations de plus de 10,000 spectateurs. Mais l'aérostat ne s'était guère élevé de plus d'une centaine de pieds que l'on remarqua une irrégularité singulière dans ses mouvements et une grande agitation de la part de l'aéronaute, lequel se tenait cramponné aux cordes d'attache de la nacelle, essayant évidemment de les arranger. Et le ballon continuait à monter avec rapidité, mais non uniformément; il était ballotté comme un navire battu par les vagues.

"Tous les yeux étaient fixés sur M. Lamontagne et tous les cœurs étaient oppressés par le pressentiment d'une catastrophe imminente. Un silence de mort régnait dans cette foule, naguère si bruyante, de plus de 10,000 personnes. A la hauteur d'un demi mille environ, le ballon resta quelques secondes immobile, puis il reprit impétueusement son essor, mais sans la nacelle. Elle s'était détachée et redescendait avec une vitesse vertigineuse, l'aéronaute attaché aux cordes. On le vit d'abord la tête en bas, puis dans une position horizontale faire des efforts désespérés pour se servir de la nacelle comme une parachute, en la retournant sans dessus dessous. Mais il ne put y parvenir. Epuisé sans doute, il lâcha les cordages, et

quelques secondes après il tombait sur le sol, les pieds les premiers.

"On se précipita à lui, mais on ne ramassa qu'une sorte de bouillie de chair et de sang. A l'endroit de la chûte un trou de six pouces de profondeur avait été fait dans la terre. Les restes méconnaissables du professeur ont été relevés et placés dans un square voisin, où des milliers de personnes les ont visités. Cet horribles occident a mis fin aux réjouissances du 4 juillet.—*L'Evènemet.*

LE METIS.

SAMEDI, 16 AOUT, 1873.

Le Pont.

Les travax préliminaires du Pont de la Rivière Rouge sont poussés avec activité. Malgré le mauvais temps que nous avons eu une partie de la semaine, M. Bender a pu déterminer et fixer l'endroit où le pont sera construit, faire réparer les berges nécessaires pour sonder le lit de la Rivière et commencer les opérations de sondage. M. Bender pense que si des mesures sont prises pour faire préparer immediatement les matériaux requis, de manière à pouvoir jeter les caissons des piliers dans le cours de l'hiver, et si tout l'ouvrage est conduit avec diligence et vigueur, le pont pourra être livré au trafic vers le 1er d'août prochain. Nous souhaitons que ses vues soient adoptées et que ses prévisions se réalisent. On n'a jamais senti autant que cette année l'importance et l'extrême besoin de ce pont. Le trafic entre les deux côtés de la Rivière a augmenté considérablement et la traverse n'a pas cessé d'être dans l'état le plus pitoyable. Elle a pu être en opération à peine les deux tiers du temps et encore a-t-elle fonctionné très-misérablement. Il existe des difficultés sans doute, et c'est pour cette raison que le besoin du pont se fait vivement sentir. Une fois le pont construit, le trafic devenu plus facile devra encore augmenter et contribuer puissamment au développement des ressources du pays. Nous ne saurions trop presser le Gouvernement Fédéral de voir à ce que la construction de cette importante entreprise se fasse aussi promptement que possible.

Une bonne charite.

Une somme de $26.00 a été remise l'autre jour entre les mains de M le Curé de St. Boniface, pour venir en aide à la veuve Bernard Hamelin, dont le mari a été tué par le tonnerre, à Ste Anne, le 18 du mois dernier. Cette somme est principalement fournie par MM. McDermott, McTavish et quelques employés de la Compagnie.

M. le Curé conserve cette somme pour aider à la construction d'une maison que l'Archevêché doit faire à la pauvre veuve sur le bord de la rivière la Seine.

Reunion des Zouaves Pontificaux a Quebec.

Nous croyons faire plaisir à nos amis, les Zouaves Pontificaux de Manitoba, en récapitulant ce que les journaux de Québec et de Montréal nous disent de leur assemblée générale de cette armée. Les Membres de l'Union Allet, (Association fondée par les Zouaves Pontificaux Canadiens) ont eu cette année leur assemblée générale à Québec. Ils s'y trouvèrent réunis, le 30 juillet, au nombre de 200. Les camarades de Québec et de Rimouski ayant la bande du 9ème bataillon à leur tête reçurent ceux de Montréal, des Trois-Rivières et d'autres endroits, au débarcadère. Tous se rendirent à la cathédrale, où ils entendirent une messe-basse, dite par Mgr Persico, assisté de MM. les abbés Collin, Gerin Lajoie et Brunel, anciens Zouaves. M. l'abbé B Paquet prêcha. A l'ouverture de la première séance de leur assemblée, les Zouaves envoyèrent un télégramme au Saint Père pour demander sa paternelle bénédiction. Le même jour à 5 h. p. m. grand dîner. Voici ce que nous en rapporte "l'Evénement."

Comme nous l'annoncions, on a offert, hier après-midi aux zouaves et aux membres de l'Union-Allet, un grand dîner. Près de deux cents convives étaient réunis. La première santé à Pie IX a été présentée par M. l'abbé Hamel, recteur de l'Université ; la seconde à l'Episcopat et au clergé canadien, par M. Gustave Drolet, président de l'Union ; la troisième et dernière aux zouaves, par Mgr. Persico. M. Prendergast se leva alors, et adressa au nom de tous les zouaves, des remerciements sincères à leurs hôtes généreux de Québec.

A la veillée, l'entrain le plus grand, la gaieté la plus franche n'a pas cessé de régner un seul instant. Chacun a coopéré pour sa part à l'amusement ; qui en chantant, qui en faisant de la musique instrumentale, et à dix heures et demie, on se séparait heureux et satisfait au son du corps de musique du 9e bataillon, sous l'habile direction de M. J. Vézina.

A deux heures et demie, les zouaves se sont rendus, musique en tête, à l'Eglise Notre-Dame des Victoires où Mgr. l'Archevêque de Québec leur a adressé quelques paroles d'encouragement et d'adieu. M. le chevalier LaRocque a lu la consécration au Sacré Cœur, et M. Lefebvre a chanté un morceau de musique sacrée.

La cérémonie finie, les zouaves se sont rendus à bord du vapeur où leurs camarades de Québec et de Rimouski ont pris congé d'eux. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les poignées de main ont été cordiales, et que l'on s'est dit, en souvenir de Rome, non pas *adieu* mais *au revoir.* Les zouaves se louent hautement de l'accueil qu'on leur a fait, ils ont quitté à regret notre ville hospitalière et dont l'aspect antique leur a rappellé cette Italie a jamais chère où ils ont passé les deux plus belles années de leur jeunesse."

Union-Allet.

On lit dans le *Nouveau Monde* :

Les membres de l'Union Allet qui s'étaient rendus à Quebec, sont revenus ce matin par le vapeur *Québec.*

Voici la liste des officiers qu'ils ont élus hier matin pour l'année 1873-74.

Président.—M. Chs. Paquet, de Québec.

Vice Président.—M. le Chevalier A. Larocque.

Aumonier.—M. le chanoine Moreau.

Aumônier *par interim.*—M. l'abbé Dufresne.

Trésorier.—M. J. S. Marion.

Secrétaire.—M. N. P Beaulieu.

Assistants-secrétaires.—MM. N. Renaud et J. Plamondon.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Pour Montréal.—M Jos. Champagne.

Pour Québec.—M. George Bertrand.

Pour Trois-Rivières.—M. Jos. Bernard.

Pour Rimouski.—M. Josué Pinault.

Pour Piopolis (colonie du Lac Megantic)—M. Ulric Bureau.

Pour St. Hyacinthe.—M. E. Richer.

Pour Ottawa.—M. D. Ricard.

Pour Manitoba.—M. le Chevalier J. Taillefer

Conseillers—MM. Gustave Drolet, Alfred Prendergast, Napoléon Archambault, Joseph Gervais, Paul de Malijay, Arthur Lefebvre, Michel Melançon.

Benediction du Saint-Pere aux Zouaves Canadiens.

Voici la réponse qui a été faite au télégramme envoyé à Rome par M. G. Drolet, le président de l'Union Allet, pour demander la bénédiction du Saint-Père ;

Roma, 31 julii, 1873.

M. Drolet Præsidi cœtus generalis zuavorum canadensium.

Summus Pontifex petitam benedictionem ex intimo corde impertitur.

J. Card. Antonelli.

Traduction.

Rome, 31 juillet.

A Monsieur Drolet président de l'assemblée générale des zouaves canadiens.

Le Souverain Pontife accorde du fond du cœur la benédiction demandée.

J Card. Antonelli.

Fete de l'Assomption.

Les exercices de la neuvaine préparatoire à la grande fête de l'Assomption ainsi que ceux du Triduum accordé par le Saint-Père, se sont terminés jeudi soir à la Cathédrale. Ces exercices se sont faits avec solennité ; beaucoup de monde y assistaient ; il y eu a exposition solennelle du Très-Saint Sacrement tous les soirs à 7 heures—et chant des grandes Litanies les trois derniers jours. L'indulgence plénière du Triduum peut se gagner aussi pendant l'Octave de l'Assomption.

Encore la question des Ecoles.

Nous avons reçu dit le *Nouveau-Monde*, la dépêche suivante :

St. Jean, N. B. 30 juillet.

Le Révd. M. Michaud a été envoyé en prison aujourd'hui pour avoir refusé de payer la taxe des Ecoles.

Jusques à quand le gouvernement fédéral, ajoute notre confrère en dépit du vote quasi unanime des Communes, permettra-t-il l'odieuse persécution actuelle et laissera-t-il opprimer et violenter la conscience catholique ! Il y a des bornes en deça desquelles on devrait savoir s'arrêter

Immigration pour Manitoba.

On lit ce qui suit dans l'*Evènement* de Québec :

Par le *Moravian* est arrivé à Québec un jeune écrivain plein de distinction, M. Henri de Lamothe, qui a été durant quelques années attaché à la rédaction de deux des principaux journaux de l'Algérie

M. de Lamothe quittera Québec demain, en route pour Manitoba où il entrera en négociation avec le gouvernement local pour l'établissement d'une colonie alsacienne lorraine. Nous souhaitons à M. de Lamothe complet succès dans sa mission.

Nouveau Magasin a St. Boniface.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne une annonce de M. Théodule J. Bourdeau qui vient d'ouvrir un beau magasin à St Boniface. On trouvera chez M. Bourdeau tous les objets nécessaires au besoin des familles dans les quatre spécialites suivantes : Epiceries, Provisions, Marchandises Sèches et Ferronnerie. Le tout à vendre à bon marché. Nous engageons le public à visiter ce nouvel établissement.

NOUVELLES D'EUROPE

ANGLETERRE.

Le bill qui accorde au prince Alfred une pension de £25,000 à l'occasion de son mariage, a été passé en comité général dans la Chambre des Communes, lu pour la troisième fois et adopté, malgre l'opposition de Sir Charles Dilkes et de ses amis radicaux.

FRANCE.

L'évacuation du territoire français s'accomplit rapidement. Les places de Nancy et de Belfort sont libres. Il parait qu'avant de partir les prussiens ont brûlé tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, comme en temps de guerre.

Une emeute a éclaté dans le département des Vosges.

Les paysans ont attaqué le sous-préfet aux cris de " vive Thiers ! vive Gambetta !" Dans l'opinion révolutionnaire ces deux hommes sont placés sur le même rang et se valent absolument. Cette parité peut servir à faire apprecier le rôle de l'ex-président pendant les deux années qu'il a tenu le pouvoir.

ESPAGNE.

Les télégrammes d'Espagne annoncent que Don Carlos s'est emparé de la ville forte d'Estella et qu'il a fait la garnison prisonnière. C'est un avantage important qui le rapproche de Pampelune et lui permettra d'en faire le siège en toute sécurité.

Les internationaux ont été repoussés devant Almeria et le siège de cette place a dû être levé par la flotte qui s'est dirigée du côté d'Alicante. L'arsenal de Cadix tient bon pour les républicains et subit un siége en règle.

L'insurrection des internationaux menace de périr étouffée par le gouvernement de Madrid aidé contre eux par tous les pays étrangers. Un nouveau combat a eu lieu à Valence dans lequel les républicains sont restés vainqueurs. Les radicaux soutiennent un siége en règle de rue en rue, de maison en maison, et ils paraissent acculés dans leurs derniers retranchements.

A Malagra, il y a eu aussi bataille dans les rues et les insurgés ont été battus, laissant près de 100 morts sur le champ.

Les navires qui s'étaient révoltés et que Salmeron avait déclarés pirates, sont surveillés par les escadres étrangères. Ils n'ont pu rien entreprendre contre Cadix.

Contreras lui-même et son état major ont eté arrêtés par une frégate prussienne et sont retenus prisonniers.

Si tous les gouvernements prêtent main forte aux autorités de Madrid contre les internationaux, ils observent à l'égard des carlistes la plus scrupuleuse neutralité, sachant parfaitement que le danger social ne vient que de ce côté-là. Les républicains eux-mêmes ne paraissent pas anxieux de les combattre et ils continuent d'accuper sans conteste de nombreuses provinces qui leur servent de bases d'opérations et de ravitaillement. Don Alphonse et le général Seballos sont uccupés à fortifier la ville de Prato de Lausanne, à 40 milles de Barcelone, avant de commencer le siége de cette dernière place. Ils vont ordonner une levée en masse et poursuivre activement leurs opérations.

PRUSSE.

Sous la date du 23 juin, Sa Majesté le roi Guillaume a nommé les onze membres de la Cour Ecclésiastique.

Ce tribunal, destiné à juger surtout des évêques et à prononcer sur des causes catholiques, est composé de neuf membres protestants et seulement de deux catholiques, si on peut appeler de ce nom des individus qui acceptent une mission de ce genre des mains du gouvernement.

NOUVELLES LOCALES.

— Des réparations considérables ont été faites au Collége St Boniface.

— On parle de l'établissement d'une distillerie à St. James

— Le niveau de l'eau de la Rivière Rouge baisse beaucoup depuis quelques jours.

— M. Bender a commencé les travaux d'exploration pour le pont de St Boniface sur la Rivière Rouge.

— Il y a une grande quantité d'eau dans la prairie qui rend la coupe du foin très difficile.

— La semaine dernière le pont de la rivière Assiniboine s'est brisé. Il a été immédiatement réparé.

— St. Boniface compte maintenant trois magasins et on parle de l'etablissement de deux autres.

— Les bureaux de M. Bender sont à St. Boniface, ancienne maison Galarneau.

— Les bateaux de Moorhead ne viennent plus aussi régulièrement, aussi la plupart des voyageurs nous arrivent par la diligence.

— La Route Dawson est maintenant ouverte pour ceux qui veulent aller de St. Boniface à Ontario. Il y a deux expéditions par semaines.

— Plusieurs ouvriers ont commencé la construction d'une résidence privée pour l'Hon. M. Royal, sur sa propriété, avenue Provencher, à St. Boniface.

— Le Lieutenant Gouverneur a commencé le tirage au sort des réserves des Métis. On accorde 190 acre à chaque mêtis non marie à l'époque du transfert.

— On est encore à se demander : quand aura-t-on un homme de plus à la traverse de St. Boniface ? Malgre la promesse faite, personne n'a été mis pour aider les traversiers actuels et le public en souffre

—Une traduction française de tous les discours du Pape recueillis au moyen de la stenographie par le R. P. D. Pasquale de Franciscis, vient d'être publiée. Ce précieux recueil forme deux volumes.

PARLEMENT FEDERAL.

PROROGATION.

Ottawa, 14 août, 1873.

Hier, à trois heures p.m. il y avait grande excitation autour des édifices Parlementaires. Les membres présents etaient au nombre d'environ cent vingt, dont la grande majorité appartenaient à l'Opposition.

Dès que l'Orateur fut au fauteuil, M. McKenzie se leva pour parler sur une question de privilege. Il fut rappele a l'ordre, mais continua à parler et proposa une résolution à l'effet d'opposer la prorogation et de demander que l'investigation de l'affaire du Pacifique soit faite par le Parlement sans delai.

Pendant qu'il parlait, l'Orateur reçut un message du Gouverneur-Général demandant la presence de la Chambre des Communes dans l'enceinte du Senat. L'Orateur se leva et suivi des membres conservateurs se rendit au Sénat, au milieu des sifflets de l'opposition.

Le Gouverneur Géneral prorogea le Parlement au 2 Septembre prochain.

Les membres de l'opposition tinrent un caucus dans une des salles de Comité, où furent prononcés plusieurs discours dénonçant la conduite du Gouvernement.

NOUVELLES CANADIENNES.

—L'escompte autorisé sur les factures américaines est fixé à 14 p. 100 jusqu'à nouvel ordre.

—Les meubles du défunt Sir G. E. Cartier ont ete vendus à l'encan le 13 août courant.

—Les billets du gouvernement à la date de samedi atteignaient $11,178,948 16, garantis par une réserve métallique de $2,435,298.64.

— On dit que plusieurs employés publics seront bientôt mis à la retraite et l'on mentionne spécialement MM. Futvoye et Spragge.

— Il y a dans la paroisse de Ste. Martine un vieillard de 102 ans ; il se nomme François Clément dit Bousquet, jouit d'une bonne santé, et scie encore le bois de la maison.

—Le *Herald* annonce que le *writ* pour l'élection de Montréal-Ouest est arrivé et qu'il est adressé à M. le Shérif Leblanc. Les proclamations d'usage seront affichés sans délai.

—Le *Cohoes N.-Y. Cataract* publie maintenant une partie de sa feuille en français. C'est une preuve de l'influence que nos compatriotes ont acquise dans cette partie de l'Etat de New York.—*N.-Monde.*

— Un individu du nom de François Oaigneau est tombé dans une glissoire en arrière du moulin de M. E. B. Eddy est s'est noyé ; le défunt était bon nageur, mais il ne put lutter contre la violence du courant qui l'emporta.—*Courrier d'Outaouais.*

—Mardi dernier il y a eu rencontre entre les irlandais et les orangistes de Toronto et une bataille en règle dans laquelle on s'est servi de bâtons et de cailloux. Les orangistes ou jeunes Bretons étant restés maitres du terrain, sont alles briser les vitres de l'établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

—MM. Moylan et Prieur, directeurs des Pénitenciers, sont partis pour Charlton, Boston et Albany pour y recueillir des renseignements sur l'administration de ces etablissements chez nos voisins. Le télégraphe ajoute que cette étude leur sera profitable quand les pénitenciers de Manitoba et de la Colombie seront construits.—*N.-Monde.*

—Le gouvernement se dispose à ouvrir des négociations pour l'acquisition du titre des indiens entre le lac Shebandowan et la limite orientale de Manitoba. La commission chargée de s'occuper de cette affaire se composera du lieutenant-gouverneur Morris, du commissaire des sauvages Provencher et de M. Russell, commissaire des terres de la Puissance

Les Communautes religieuses de Montreal.

A propos de la question de la taxe de l'eau le *Nouveau-Monde* donne l'intéressant état suivant des œuvres des Communautés religieuses de Montréal.

Les meilleures et plus récentes

informations que nous ayons pu nous procurer, sur l'etendue des œuvres de nos institutions de charité catholique, nous fournissent les chiffres suivants, qui parlent d'eux-mêmes assez haut. Les vieillards infirmes entretenus par charité sont au nombre de 103, dont 78 par les Sœurs Grises, 15 par l'Hôtel-Dieu et 10 par la Providence.

Le nombre des vieilles femmes infirmes est de 299, dont 211 chez les Sœurs Grises, 18 à l'Hôtel-Dieu et 70 à la Providence.

Les Orphelins sont au nombre de 175, dont 128 chez les Sœurs Grises, 45 à l'Hôtel-Dieu et 2 à la Providence. Les Orphelines et autres jeunes filles pauvres sont au nombre de 491, dont 223 chez les Sœurs Grises, 99 au Bon-Pasteur, 35 au couvent de la Miséricorde, 45 à l'Hôtel-Dieu et 89 à la Providence.

Les Sœurs Grises ont sous leurs soins 156 enfants trouvés, dont 85 sont placés par elles en nourrice. On compte dans les deux maisons de la Miséricorde et du Bon-Pasteur 63 Madeleines retirées des dangers du siècle et 173 pauvres fillee penitentes. Dans le cours des douze derniers mois, 325 personnes, la plupart sans aucunes ressources, ont reçu les soins de l'hospice de la Maternité attache à la Maison de la Miséricorde.

Le Bon-Pasteur a reçu dans le même temps, à la maison de la rue Fullum, environ 60 malheureuses filles, qui n'avaient point d'autre asile contre les dernières misères. Les mêmes religieuses sont chargées des Ecoles de réforme et d'industrie —disons en tout 90 jeunes enfants.

Le nombre des malades reçus et soignes à l'Hôtel-Dieu s'élève année commune au chiffre de 2,200.

Les Sœurs de la Providence ont fait chez des malades et des prisonniers 25,143 visites de charite pendant l'année; les Sœurs Grises 7,659. Ces dernières ont assisté dans le cours de l'année 17,898 pauvres, et les Sœurs de la Providence 2062 familles dans l'indigence. Les Sœurs Grises ont donné aux pauvres 6,254 repas; celle de la Providence 3,766. Année moyenne, il passe au Refuge de St. Patrice 193 filles sans situation et le nombre des personnes passagèrement admises sans distinction de races, est de 6,945 par an. L'Asile de Nazareth pour les aveugles compte une trentaine d'enfants. Les Sœurs de la Providence ont de plus une maison remplie de sourdes muettes (155 jeunes filles) et leur vaste établissement de l'Asile des petits enfants, rue Visitation, est frequentee par 630.

Les malades sans moyens ont reçu le secours des Dispensaires comme suit: 16746 prescriptions à la Providence et 5,302 chez les Sœurs Grises.

Quant maintenant aux charités faites aux pauvros sous le rapport de l'éducation, qu'il nous souffise de faire remarquer que 512 enfants frequentent les classes de l'Asile St. Joseph; 500 celles de l'Asile Nazareth; 203 celles de l'Asile Bethléem; 450 élèves externes celles de l'Orphelinat St. Alexis du coteau St. Louis; 200 celles de l'Asile St. Vincent de Paul.

La seul Communauté de la Congrégation de Notre-Dame donne à Montréal, d'éducation à 5169 elèves, dont 2011 sont instruites absolument gratuitement.

—Le 2 juillet, fête de la Visitation, cinq mille pèlerins venus de toutes les parties de la France, ont été témoins à Lourdes du fait surhumain qui suit: Une fille infirme depuis dix ans, du nom de Caroline Essertaux, âgé de 33 ans, se fit transporter de Niort à Lourdes. Parvenue à la grotte, elle est enlevée de sa voiture et descendue dans la piscine miraculeuse. Elle y était à peine qu'on l'entend s'écrier! *Je suis guerie*! Et, en effet, elle était instantanément et complètement guérie. Ses jambes infirmes et retournées sous elle depuis dix ans, s'étaient allongées! plus de membres paralyses, elle y croyait à peine, son corps ne porte même point les traces des plaies dont il était couvert!

Les libres penseurs de Niort voyant cette infirme partir pour Lourdes disaient, raconte-t-on, "si celle-là revient guérie, nous croirons."

Au moment de son départ son médecin lui avait également dit: "Il n'y a qu'un miracle qui puisse vous guerir; mais aux miracles je ne crois pas." Ces détails sont puisés dans une lettre adressée à l'*Univers* qui affirme qu'elle est d'un temoin parfaitement sûr et corroborée par beaucoup d'autres.

NOMINATIONS.

PROVINCE DE MANITOBA.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 12 Juillet, 1873.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, faire les nominations suivantes, savoir:

Pour être Commissaires de Licences, en vertu de la 36e Vict., Chap. 29, clause 6e des Statuts de Manitoba:

James Stewart, de Winnipeg, Président.

Louis Schmidt, de St. Boniface, Commissaire.

Donald Matheson, de Kildonan, Commissaire.

Pour être Juge de Paix pour le Comté de Provencher:

Joseph Francis Tennant, de Ste. Agathe.

Pour être Juge de Paix pour le Comté de Selkirk:

John Taylor, de Headingley.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 5 Août, 1873.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil, faire les nominations suivantes, savoir:

Pour être Juge de Paix pour la Province de Manitoba:

Fréderick T. Bradley, Ecr., de Pembina Nord.

COMMISSION RÉVOQUÉE.

Le nom de William Dease, père, est par le présent biffé du Livre des Commissions de Juge de Paix de la Province, et sa Commission révoquée.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

AVIS.

UNE assemblée des Directeurs de la SOCIETE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE MANITOBA sera tenue au Bureau de A. M. Brown, Ecr., à WINNIPEG, MERCREDI le 20 d'AOUT courant, à 3 P.M., pour prendre en consideration l'opportunité de tenir une Exposition Provinciale cette automne et autres affaires.

Par ordre, JAMES STEWART,
Secretaire.

PITON & ISMAY,

GRANDE RUE, WINNIPEG,

AGENTS D'IMMEUBLES, D'ASSURANCE SUR LA VIE

ET

COMMISSIONNAIRES EN GÉNÉRAL.

Encanteurs, Evaluateurs, Comptables et Courtiers de Douane.

MELLE MONCRIEFF,

MODISTE ET OUVRIERE EN MANTEAUX,

FORT GARRY

MISS MONCRIEFF, de Glasgow, Ecosse, prend la liberte d'informer les Dames et le public de Winnipeg et des environs qu'elle a ouvert un etablissement de MODES, MANTEAUX, etc., à l'adresse ci-dessus, et dans les salles ci-devant occupées par le Bureau du Telegraphe.

Sa longue experience dans cette branche d'affaires lui fait esperer le patronage du public, et lui permet de garantir satisfaction à toutes les personnes qui l'honoreront de leurs commandes.

PRIX MODÉRÉS

MIS EN FOURRIERE

A

ST. BONIFACE.

Mis en fourrière le 10 courant, chez Augustin Carrière, un BŒUF NOIR, ayant les oreilles et la corne droite coupées.

Le propriétaire est prié d'en prendre avis et de venir réclamer son animal en payant les frais.

AUG. CARRIERE,
Gardien d'Enclos.

IMPOUNDED AT ST. BONIFACE.

Impounded at St. Boniface, on the 10th inst., at Augustin Carriere, a black ox, with the ears and the right horn cut. The owner is requested to take notice and claim his property and pay the expenses.

AUGUSTIN CARRIERE.
Pound-Keeper

St. Boniface, Aug. 11, 1873.

AVIS AU PUBLIC.

INSPECTEUR DES LICENCES.

Je, soussigné, ayant été nommé INSPECTEUR DES LICENCES pour la Province, sous l'autorite de la 36 Vict., Chap. 29, des Statuts de Manitoba, notifie respectueusement le public d'en prendre avis.

WM. DREVER, junier.

Winnipeg, 5 août, 1873,

PROSPECTUS.

LE PENSIONNAT des SŒURS DE ST. BONIFACE s'ouvrira le 1er Septembre.

Pension complète (par mois)		......	$8.00
Demi pension.....	"	......	3.00
Enseignement.....	"	......	1.00
Musique	"	......	2.00
Dessin	"	......	1.00

Les élèves devront payer les mois en entier, lors même qu'elles n'arriveraient pas au commencement du mois ou partiraient avant la fin.

Le paiement est exige d'avance tous les deux mois.

Chaque élève devra se pourvoir du lit, linge et autres effets nécessaires à son usage.

Cependant ce qui regarde les classes, comme livres, cahiers, etc., etc., pourra être procurés dans l'etablissement.

L'expérience ayant démontre les inconvénients qui resultent pour les élèves de la sortie mensuelle permise jusqu'ici, il ne leur sera plus accorde d'autre sortie que celle du 1er au 6 Janvier, à moins de cas exceptionnels, dont la Superieure sera juge.

En règle generale les elèves ne recevront d'autres visites que celles de leurs proches parents, à moins que d'autres visiteurs ne soient recommandés par le père ou la mère de l'enfant.

Les visites ne seront reçues ni par les Sœurs ni par les eleves pendant les heures de classe, mais seulement aux heures et aux jours suivants:

Le Dimanche entre les offices et après Vêpres, jusqu'à 5 hrs.

Le Jeudi depuis 9 hrs. à 11 a. m., et depuis 1½ à 5 hrs. p.m.

AVIS.

LES contribuables pour le District Scolaire de St. Charles Ouest sont par le present avertis que le premier versement semi-annuel de la TAXE imposée pour le soutien dss écoles pour l'annee courante, viz: UNE PIASTRE ET QUATRE-VINGT SEPT SOUS ET DEMI par chaque contribuable, résident ou non-resident est devenue due le 1er JUILLET dernier et à moins qu'elle ne soit payee immédiatement, d'autres procedes seront pris par les soussignes pour en collecter le montant.

G. McPHILLIPS,
JOSEPH JOBIN,
NOEL GUILBOCHE, } Commissaires.

St. Charles, 2 août, 1873.

NOUVEAU MAGASIN A ST. BONIFACE.

M. THEODULE J. BOURDEAU

Prend la liberté d'annoncer au public de Manitoba qu'il vient d'ouvrir

UN MAGASIN GENERAL

A ST. BONIFACE.

où il tiendra constamment en magasin un assortiment complet et varié

D'EPICERIES ET DE PROVISIONS

CONSISTANT EN:

THÉS, CAFFÉS, SUCRES, SIROPS, FRUITS SECS ET FRUITS CONFITS, SELS, POIVRES, CANELLE, VINAIGRE, SAUCES, MARINADES, SUCRERIES, NOIX, SARIDNES, HUITRES, SAUMON CONSERVE, BISCUITS, RAISINS et CORINTHE, &c., &c.,

AUSSI

LARD, PEMMICAN, VIANDE SÈCHE, FARINE, BEURRE, FROMAGE, PAIN, &c., &c., &c.

On trouvera en MARCHANDISES SECHES les effets suivants:

ETOFFES A ROBE, TELLES QUE MÉRINOS, COBOURGS, ALPACAS et autres; DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES, CORDEROY, BOURAGAN, &c., &c. FLANELLES, COTONS, INDIENNES, BATISSE, &c., &c.,

CHALES, MOUCHOIRS, JUPONS, BAS, GANTS, &c., &c., et une grande variété d'autres marchandises.

L'assortiment de FERRONNERIES comprend des

POELES DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE et une grande variete d'objets en FERBLANC, tel que CHAUDIERES, PLATS, ASSIETTES, THÉIÈRES, CAFETIÈRES, POTS, &c., &c.

On trouvera aussi des CLOUS de toutes grandeurs, CLOUS A CHEVAL, VISSES, BRAQUETTES, PENTURES DE PORTES ET DE CHASSIS, VERRES A VITRES, PEINTURES de toutes couleurs, HUILE, MASTIQUE, SERRURES, CADENAS et tout ce qui comprend un assortiment de ferronneries.

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

venez faire une visite au nouveau magasin et vous trouverez des articles de première classe

A MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS.

Enseigne du Pavillon Blanc.

NOUVEAU MAGASIN

a l'ancienne place de M. Boyd, Grande Rue,

WINNIPEG.

VENTE POUR ARGENT COMPTANT.

CHABOT & CIE.,

Marchands-Tailleurs, et entrepôt de Marchandises seches en general.

L'assortiment est considérable, choisi, nouveau, et acheté sur les premiers marchés, et se compose de:—

TWEEDS ANGLAIS, FRANÇAIS ET CANADIENS, DRAPS FINS, etc.

Aussi un assortiment choisi de Hardes Faites et autres articles pour Messieurs.

SOIES NOIRES, ETOFFES A ROBE, INDIENNES, COTONS, etc., en grande variété.

BONNETS, BAS, GANTS, et un assortiment général de JOAILLERIE et articles de FANTAISIE.

Le Département de Tailleurs est très-complet. On fait de l'ouvrage de première classe avec goût, à bon marché, et suivant les patrons les plus fashionable.

"MODIQUES PROFITS. PROMPTE RENTRÉE DES FONDS."

CHABOT, LAPORTE & CIE.,
Enseigne du Pavillon Blanc,
Grande Rue, Winnipeg.

Une grande réduction sur les prix sera faite aux traiteurs.

IMPORTATION IMMÉDIATE.

On trouvera les meilleurs

TAPIS

et à meilleur marché encore offerts en vente en ce pays à

L'ENTREPOT DE MEUBLE DE MANITOBA

(Près de chez Bentley.)

R. GERRIE & CIE.,

N.B.—MATELAS actuellement prêts. Prix de $5 à $8.00.

DEUX JUMENTS EGAREES.

$25 de Recompense.

M. Alexandre Riendeau, de Little Fall, Minnesota, a perdu deux JUMENTS en Mai, 1872, et offre $25 de récompense à la personne qui les ramenera chez M. Onis Monchamp, à Winnipeg. Ou $10 de récompense à quiconque lui indiquera, par lettre ou autrement, où elles se trouvent, de manière à ce qu'il puisse les recouvrer. Ce sont deux juments qui ont été achetées au printemps de 1871, de feu Maxime Dauphinais, connu sous le nom de Poucette Dauphinais, de la Prairie du Cheval Blanc.

Voici leur description:

1. Une jument de 7 ou 8 ans, d'un rouge brun, avec raie blanche dans le front du côté droit, tache blanche sur la babine supérieure inclinant sur la narine droite, queue noire et longue, crinière noire pendant du côté gauche, les quatre pieds blancs, les deux pieds droits portant moins de blanc que ceux de gauche, ayant pour marque "P P" renverses sur l'épaule gauche, le nez rond.

2. Une jument rouge, de 3 ou 4 ans, ans, queue noire et longue, crinière noire pendant du côté droit, tache blanche au milieu du front descendant un peu, tache blanche sur la babine supérieure du côté droit, tache blanche allongée sous le ventre du côte droit, le pied gauche de devant noir, les trois autres pieds blancs, les deux pieds de derrière blancs jusqu'au milieu de la jambe, le nez rond.

Ces deux juments ont dû avoir des poulins ce printemps.

Toute personne qui en donnera des nouvelles certaines, à M. Monchamp, à Winnipeg, où à M. Alexandre Riendeau, de Little Fall, Comté de Morrison, Minnesota, sera liberalement recompensé.

BATISSE McKENNEY, WINNIPEG.

L. R. BENTLEY,

COMMERCANT EN GROS ET EN DETAIL

DE

GROSSE ET PETITE FERRONNERIE

POELES,

FERBLANTERIE,

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,

ET

MEUBLES DE MENAGE.

A la

BATISSE McKENNEY,

WINNIPEG, MANITOBA

J. W. BASTOW, CHIRURGIEN DENTISTE, en haut, coin de la Grande Rue et de la Rue Notre Dame. Heures de bureau, de 9 a.m. jusqu'à midi, et de 2 heures jusqu'à 5 heures p.m.

W. G. FONSECA,

POINTE DOUGLAS.

A constamment en main un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,

ARTICLES DE GOUT,

CHAUSSURES,

EPICERIES,

FERRONNERIES,

VINS ET LIQUEURS.

1er Août 1872. 1a

H. J. MARSHALL,

CONSTRUCTEUR ET CONTRACTEUR,

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES ET MOULURES EN MAGASIN OU FAITES A ORDRE.

SPECIALITE.

Fabriques de Meubles de Menage, &c.

Adresse :—La maison voisine de la Douane, Winnipeg.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MANITOBA.

CAPITAL $250,000.

Divisé en 2,500 actions de $100 chacune, avec pouvoir de l'augmenter jusqu'au montant de $500,000.

LE et après le 1er AOUT prochain, les livres d'actions de cette Compagnie seront ouverts aux actionnaires, à FORT GARRY et à MONTREAL.

Le premier versement de DIX par cent sur chaque action sera du, et pas plus de vingt par cent. du dit capital ne sera exigé pendant la première annee.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

SIR HUGH ALLAN, Montréal.

DONALD A. SMITH, Ecr., Montréal et Fort Garry.

GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.

HON. JAMES McKAY, Manitoba.

JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.

HON. M. A. GIRARD, Manitoba.

A. G. B. BANNATYNE, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions, et autres informations pourront être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,
Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872. a.

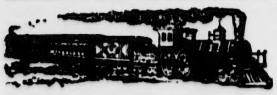

Chemin de fer Great Western DU CANADA.

Aller et retour de Manitoba.

LA meilleur route de l'Est est celle du Chemin de fer Great Western, Detroit, Toronto, Hamilton, et le Pont Suspendu.

Quatre train Exprès chaque jour aller et venir.

Le tarif est modéré, l'expédition prompte, et le matériel roulant comprend toutes les dernières inventions.

Attention spéciale et tarif particulier pour les immigrants.

W. K. MUIR,
Surintendant Gén

Bureau du G. W.
Hamilton, Ont., 1872

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE ET *MARÉCHAL.*

M. W. F. ALLOWAY prend la liberté d'annoncer au public de Manitaba qu'il a commencé à exercer l'art de Marechal ou de Médecin Vétérinaire. Il reçoit les visiteis à sa Pharmacie, au-dessus du Bureau de Poste.

Winnipeg. 26 Déc., 187 1a

CHEVAL EGARE.

Un ÉTALON, paraissant avoir 2 aus, brun, avec un pied de derrière blanc, et une raie blanche dans le front, a été amené à l'enclos de St. Norbert Nord. Le propriétaire est averti de venir reclamer son animal, prouver propriété et payer les frais.

JOSEPH ST. GERMAIN,
Gardien d'Enclos.

STRAYED HORSE.

A STALLION, appearing to be 2 years old, brown, with a hind-foot white, and a white spot on the forehead, has been brought to the pound of St. Norbert North. The owner is notified to claim his animal, prove property and pay expenses.

JOSEPH ST. GERMAIN,
Pound-keeper

Banque de Manitoba.

CAPITAL $500,000.

En 5000 parts de $100 chaque.

LES LIVRES d'ACTION de cette Corporation seront ouverte aux Souscripteurs à FORT GARRY, Banitoba, et à MONTREAL, Province de Quebec, le et après le 1er AOUT, 1872.

Le premier payement de vingt par cent, avec une somme additionnelle égale à 20 par cent. sur le dit versement sera payable pour chaque part du capital.

Cette Corporation n'entend pas faire entrer plus de trente par cent. du capital pendant la première année.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

DONALD A. SMITH, Ecr., Montréal et Fort Garry.

HON. JAMES McKAY, Manitoba.

ROBERT TAIT, Ecr., Manitoba.

GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.

SIR ALEXANDER T. GALT, M.C.M.G. Montréal.

JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.

ANDREW McDERMOT, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions ou autres informations peuvent être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,
Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872.

Pride of the West

SALON,

SALLE DE BILLARDS,

JEUX DE QUILLES.

L'ETABLISSEMENT LE PLUS CONSIDERABLE EN DEÇA DE CHICAGO.

Les soussignés viennent de terminer à grands frais et d'ouvrir leurs vastes établissement situe

RUE DU BUREAU DE POSTE.

La Salle est garnie de SIX TABLES DE BILLARDS de premier choix et de DEUX JEUX DE QUILLES.

Le tout très-complet et accompagné d'un ameublement de goût.

Le Salon sera constamment fourni des meilleurs VINS et LIQUEURS, CIGARES, etc.

Rien ne sera épargné pour faire de l'établissement une place de choix.

J. F. MOORE & CIE.

Winnipeg, 27 Août 1872.

ROYAL ET DUBUC

Avocats et Notaires DE LA PROVINCE DE MANITOBA.

MM. Royal et Dubuc informent le public de Manitoba, qu'il tiennent leur bureau d'Avocats dans le haut de la grande maison McDermot, à Winnipeg, bureau du METIS, où on peut les voir tous les jours depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

MM. Royal et Dubuc se chargent de faire les actes de vente, reviser les titres de propriété, les préparer pour l'enregistrement, etc., etc. Ils donneront également leurs attention à toutes les affaires commerciales, collections, etc., dont on voudra les charger.

MM. Royal et Dubuc suivront les termes des Cours Inférieures et d'Appel dans les divers district de la Province.

St. Boniface, 27 Mai, 1871.

Dr. L. A. Paré.

Diplômé de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal et de la Faculté Victoria.

A L'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver à la Rivière-Rouge et qu'il est prêt a donner ses soins a toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Jusqu'à ce qu'il ait un bureau permanent, s'adresser au magasin de M. F. Gingras, maison ou demeure le Consul Américain.

Winnipeg, 14 juillet, 1871. jno.

BOIS, BOIS.

LE SOUSSIGNE VIENT d'ouvrir un clos de Bois de service sur le terrain de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en face de la Cathédrale de St. Boniface, et deçoit tous les jours son fonds de commerce re bois sec, lattes, bardeaux et piquets.

Il a en vente toutes les espèces de bois blanchis, moulures, portes et chassis.

Afin de satisfaire aux besoins du pays il se propose de construire un

Moulin a Scie,

qui comprendra toutes les dernière amélioration, machines à blanchir, à faire la latte, le bardeau, les piquets. Les machine sont en route de Brantford, Ontario, et le soussigné s'attend les mettre en operation vers le 1er d'Août.

Son clos de bois comprend 2 millions de pieds de bois de pin venant du lac Rouge et de la Rivière du même nom, et qu'il se propose de scier ici.

Voici la liste de ses prix :

Planches	$50 50
No. 1, Communes	45 00
No. 2, "	35 00
No. 1, de dimensions	45 00
No. 1, Battens	50 00
Colles de toute sorte	28 00
No. 1, Plancher embouveté et blanchi	65 00
No. 1, " non " "	50 00
No. 2, Plancher embouveté et blanchi	60 00
No. 1, Cloisons embouvetées, etc. "	55 00
Bois clair blanchi	75 00
" non "	70 00
Planches, claires, ½, 1½, 2 pouces	70 00
Bardeaux XX	7 25
" X	5 50
Lattes	5 00
Piquets de clôtures, plates	18 00

Bois livré à la ville à des taux modérés.

W. J. MACAULAY.

Winnipeg, 12 juin, 1872. 1a.

Librairie Catholique DU "METIS."

On trouvera au bureau du *Métis* un assortiment varié de papeterie.

PAPIER A LETTRE,

ENVELOPPES,

PLUMES,

CRAYONS,

ENCRIERS,

LIVRES D'ÉCOLE

OBJETS DE PIÉTE,

MÉDAILLES,

CHAPELETS,

CUCIFIX,

CROIX,

IMAGES RELIGIEUSES,

ETC., ETC., ETC.

LES personnes qui ont besoin d'aucun de articles ci-dessus énumerés sont invitees à visiter la librairie catholique du METIS, où elles auront l'occasion de satisfaire pleinement leur goût.

Les prix sont moderes.

Les Bureaux du *Metis* sont situés à Winnipeg, sur la rue du Bureau de Poste, à côte de la résidence de M. McDermot, dans la bâtisse ci-devant occupée par le *Manitoban.*

J. H. ASHDOWN.

EN FACE DE LA PHARMACIE DU DR. BIRD.

A en mains toutes sortes de POELES et USTENSILES de cuisine de la meilleure qualite et des plus durables.

FOURNAISES,

HUILE DE CHARBON,

QUINCAILLERIE,

FERBLANTERIE,

&c., &c., &c.

Qu'il vendra aux plus bas prix au comptant.

Une visite est respectueusement sollicité.

Winnipeg, 1er Aout, 1872. 1a

Aux Ecoles.

MM. les Commissaires d'Ecole trouveront au bureau du METIS les fournitures d'école qui leur sont nécessaires, telles que

LIVRES,

PAPIER,

POUDRE A ENCRE,

ARDOISES,

CAHIERS,

PLUMES,

CRAYONS,

CRAIE,

&c., &c., &c.

PRIX MODERES.

AUX CHASSEURS, TRAITEURS, etc.

"Tue-Douleurs" DE

Perry Davis

MESSIEURS "PERRY DAVIS ET FILS," ont nommé le Dr. C. J. Bird, "Salle de Pharmacie," Winnipeg, pour être leur SEUL AGENT, pour Manitoba et le NORD-OUEST.—Les TRAITEURS et autres COMMERÇANTS pourront s'équiper à aussi bon marché que possible.

Par boite de deux douzaines,

Ou en plus grand quantité.

—AUSSI—

Baume a Poumons d'Allen.

PILLULES DU DR. HERRICK.

Emplatres de Galbanum DU DR. HERRICK.

Poudre conditionnees D'Harvells,

Chez PERRY DAVIS ET FILS, Montréal.

"SALLE DE PHARMACIE," Winnipeg.

aa.

IMPRESSIONS!

IMPRESSIONS!

—ooo—

On exécute à l'imprimerie du

"Metis."

Des impressions de toutes sortes telles que

BLANCS DE COUR

POUR

AVOCATS,

GREFFIERS,

NOTAIRES.

—ooo—

Factums,

ROLES D'EVALUATION,

Listes Alphabetiques

—ooo—

BLANC DE COMPTES,

Cartes d'affaires,

Circulaires,

LETTRES FUNERAIRES.

—ooo—

CARTES

DE VISITES,

D'ADRESSES,

DE COMMERCE,

ETC ETC.

—ooo—

PROGRAMMES,

—ooo—

AFFICHES

—ooo—

LIVRES,

BROCHURES.

—ooo—

LA variété et le nombre de caractère que possède l'établissement nous permettent d'exécuter les impressions qui nous seront confiées, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, et sous le plus court délai.

Winnipeg, 10 Avril, 1871.